FICHE D'INSCRIPTION HIP HOP ADO/ADULTES Saison 2024 - 2025

<u>Object</u>	<u>fs :</u> Il s'agit d'une activité de plaisir et de détente entre adhérents d'une association (l'ASCVB).
<u>Lieu :</u>	Salle Polyvalente de Vaulnaveys le Bas. Cette salle n'est pas un gymnase et, par conséquent ne dispose pas d'un équipem très adapté. Il est demandé aux participants de prendre le plus grand soin des équipements existants, ainsi que de veille l'entretien minimum de la salle.
<u>Horair</u>	A partir du 11 septembre 2024, hors vacances scolaires
	le mercredi de 18H30 – 19H30
Tarifs:	 La cotisation familiale à l'ASCVB est exigée. Elle est de 15 € une fois par an et par famille. L'inscription pour l'année (soit 31 séances), est de 130 euros pour 1 heure avec 1 cours d'essai
	DATE LIMITE D'INSCRIPTION AVEC DOSSIER COMPLET (Fiche inscription, fiche familiale, et règlements) 30 SEPTEMBRE 2024.
Assura	Comme il l'est dit plus haut, l'ASCVB n'est pas un club de remise en forme, mais une association qui met en place des activ pour des adhérents qui en acceptent le principe. C'est l'assurance personnelle de l'adhérent qui sera mise en jeu en d'accident corporel. Par contre, l'ASCVB assure cette activité auprès de la MAIF en responsabilité civile, et pour les dégâts pourraient être occasionnés aux biens d'autrui du fait de cette activité (salle notamment).
	HIP HOP ADO/ADULTE
ADO/	ADULTE souhaitant participer à l'activité:
Nom pr	énom:Date de naissance: L L L L L L
Sexe: N	Masculin ou féminin
RESP	ONSABLE: Père Mère Tuteur/Tutrice
Personn	ne à joindre en cas d'urgence aux heures de l'activité :
	rénom
Adresse	complète :
Tél fix	ELLLLLLL PortableLLLLLL E-mail
chè	que jeune participation CE Lycéen (-10%)
DOCU	MENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :
un	chèque d'un montant de 130 € pour les 31 séances, établi à l'ordre de l'ASCVB.
fich	e familiale et adhésion de 15 € à l'ASCVB.
Si vous	l'avez déjà donnée, veuillez préciser pour quelle activité
Je sous	signé (e) le responsable autorise l'inscrit ci-dessus à participer
activité	s organisées par l'ASCVB et certifie l'exactitude des informations fournies.
	Etabli à Vaulnaveys-le-Bas, le Signature :

NB: L'association se donne le droit d'annuler l'activité si l'effectif est insuffisant.

En conséquence les plannings ne seront définitifs qu'après 3 séances à partir de la rentrée.